

● **Gestion des biodéchets**

Vivre
EN PLUS BEAU
SUR NOTRE
TERRITOIRE



**VOUS AUSSI, VALORISEZ
VOS BIODÉCHETS*
UNE SOLUTION : COMPOSTEZ !**

*Déchets compostables : épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, thé, coquilles d'œufs broyées, fleurs fanées coupées.

Gestion des biodéchets

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône propose deux types de composteurs :

COMPOSTEUR PARTAGÉ

Un site de compostage partagé est constitué de trois bacs différents installés proche des zones d'habitations.

Composter entre voisins, c'est facile | 10 foyers minimum | Engrais naturel et gratuit

➤ Si vous êtes intéressés par un **SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ** près de chez vous, merci de vous faire connaître auprès de votre mairie ou à la Communauté d'agglomération : **compost@agglo-villefranche.fr**

Ce projet est financé par la Communauté d'agglomération pour les habitants du territoire.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Offre réservée aux habitants de la Communauté d'agglomération,
dans la limite d'un composteur par foyer.

Retrait au Palais Omnisports de l'Escale à Arnas.

Au tarif de 20 €
au lieu de 76 €

Capacité
400 litres

Inscription sur :
www.agglo-villefranche.fr

**Inscrivez-vous
dès maintenant
pour acquérir
votre composteur sur :**



Informations au

➤ **N° Vert 0 800 512 201**

compost@agglo-villefranche.fr

Fabriqué en France



115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 23 08 • www.agglo-villefranche.fr

 **Villefranche
Agglomération**
Beaujolais Saône